

APEL Sainte Jeanne d'Arc

Conseil d'Administration du mercredi 12 Décembre 2018

Membres présents :

Marie BATTISTELLA ; Sandrine DE PINA; Julie HUET ; Emeline LACROIX COCO ; Stéphanie LAPENNA ; Stéphanie LEGAL ; Amandine LOUKAS ; Elodie MARTIN ; Isabelle MEYER (chef d'établissement) ; Jennifer THEUREAUX ; Muriel VITORINO ; Ségolène YVALUN

Membres absents ou excusés :

Valérie CHUNG ; Géraud D'ALBOY ; Christine DELPLAN ; Angélique DELVALLEE ; Caroline FERREIRA-LHOMMET ; Céline LOONIS ; Laetitia VINCENT

QUORUM

Aux termes de l'article 7 des statuts, la présence d'un tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d'Administration est composé de 18 membres.

Le Quorum est fixé à 6 membres.

Le Quorum est atteint et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1- Validation du Compte rendu du CA du 07/11/18 :

Compte rendu validé à l'unanimité.

2- Compte rendu oral des réunions de l'OGEC :

La présidente de l'APEL, ou un membre désigné par cette dernière, est membre de droit au conseil d'administration de l'OGEC.

Stéphanie LAPENNA est la représentante de l'APEL à l'OGEC.

Il y est évoqué les travaux qu'il y a à faire au sein de l'école : ils sont nombreux et une commission travaux a été créée par l'OGEC avec l'aide de personnes compétentes appartenant ou non à l'OGEC.

L'école doit mettre en place de plus en plus de contrats d'entretien dans l'école. Il y a donc des devis en cours.

Le budget de l'année 2018 a été présenté par le cabinet d'expert comptable et celui-ci est bon.

3- Marché de Noël :

Le stand APEL a récolté 242,22€ qui serviront à subventionner les voyages scolaires.

Il reste de nombreuses créations invendues sur le stand des « MUM'S ». Il est donc validé par le CA une nouvelle vente le samedi 15 décembre à partir de 11h30.

Des affiches seront faites et collées devant l'école et un mail sera envoyé aux parents afin de les en informer.

Le stand des « MUM'S » a fait un chiffre de 180€.

Les artisans ont reversé 312,55€.

Soit un total de 492,55€.

Cette somme sera versée avec le montant des ventes du stand des « MUM'S » du deuxième samedi en un seul versement.

4- **Scoléo :**

Le bureau n'a pas trouvé le matériel souhaité à acheter sur le site de SCOLEO (feutres pour la kermesse, boîtes à archives...etc.)
Contrairement à l'idée précédente de demander des bons d'achats, il a donc été demandé de recevoir un chèque.
Un chèque de 97€ arrivera donc prochainement.

5- **Vente de chocolats :**

Après une relance et un temps supplémentaire jusqu'au 9/11/18, une commande d'un montant total de 4608,60€ a été passée.

32 commandes papier pour 3791,75€.
Nouveauté de cette année est un succès :
16 commandes web pour 816,85€.
Il est donc choisi de réitérer les commandes internet l'an prochain.

Le bénéfice obtenu est de 1122,15€.
L'an passé il était de 577,05€ et le budget prévisionnel était de 550€.

Dans les années à venir, il est important que la commission chocolat se mette en place avant l'AG du mois d'octobre.

6- **Photos individuelles :**

Les photos et recommandes ont été distribuées au plus tard le 6 décembre.
Il ne reste que 4 commandes à récupérer ainsi que les plexi et toiles qui prennent davantage de temps d'impression.

Une vingtaine de pochettes n'ont pas été vendues. Il est noté par le CA qu'un mail personnel sera renvoyé aux parents concernés, au cas où il s'agirait d'une erreur avant de rendre les pochettes au photographe.

Malgré la bonne volonté de l'APEL, la patience et la communication faite par Elodie Martin et la commission photo, le photographe rend la collaboration difficile et compliquée.
Il est donc envisagé de changer de photographe la prochaine fois.
Des devis vont donc être faits par divers membres du CA.
Merci d'informer le bureau par mail si vous faites une demande de devis pour éviter les doublons.

7- **Bougies du secours catholique :**

250 bougies ont été récupérées auprès du secours catholique et distribuées à chacun des élèves de l'école le vendredi 30 novembre juste avant le premier dimanche de l'avent.
Un mot expliquant la symbolique de la lumière de l'avent était collé en même temps dans les cahiers de correspondance.
Un chèque de 500€ a été fait au secours catholique.

Le reste des bougies sera proposé à la vente le samedi 15 décembre à 2€ la bougie et les fonds collectés seront redonnés au secours catholique.

8- **Kermesse :**

Rappel du thème : villes-pays du monde.

Après présentation de plusieurs structures gonflables et de leur tarif, le CA valide de reprendre la structure gonflable de l'an passé sur l'Amérique et les cow-boys.

Le CA est invité à préparer ses idées de décoration, de sucrerie pour le stand sur le pouce pour le prochain CA.

Il est aussi demandé à tous les membres de chercher des prestataires pour le menu de la kermesse et de demander des devis en prévenant le bureau par mail qui centralise les demandes pour éviter les doublons : paëla, couscous... etc.

Il se peut que cette année la mairie ne puisse prêter les barnums, la sono, car une grande manifestation aurait également lieu le samedi 29 juin sur Herblay.

La commande auprès de la mairie va être faite rapidement.

Certains membres du CA ont des contacts avec d'autres mairies si besoin.

9- Incivilités :

Un mail a été envoyé au maire.

En attente d'une réponse.

10- Actions caritatives :

- la bourse aux jouets est reportée à l'année prochaine. D'autres pistes seront à explorer.
- Recytextile : action à planifier en début 2019
- Banque alimentaire durant le carême : action faite la première semaine au retour des vacances.
- opération bol de riz avec les parents : le mercredi 17 Avril de 19h30 à 20h arrivée des parents pour partage d'un bol de riz suivi d'une veillée de prière. Tous les bénéfices de cette action seront reversés à International Impact.

11- Galette des rois :

Galettes exclusivement pur beurre de la biscuiterie Billotte.

Plateforme internet.

Les commandes ont commencé et sont possibles jusqu'aux vacances de Noël.

Prix de vente de 13€ avec 5,20€ de bénéfice pour l'APEL.

Objectif de vente de 65 galettes. Rentabilité pour 35 commandes minimum.

Bénéfices prévisionnels de 221 à 260€.

Le samedi 12 janvier : il sera découpé pour offrir aux parents 10 à 15 galettes.

Il est demandé à l'école d'essayer de prévoir des activités en maternelle pour que davantage de parents viennent partager ce moment de convivialité autour d'un morceau de galette, d'un vin chaud ou d'un jus de pomme chaud.

12- Cadeaux maternelles :

Emballage le 18 décembre à partir de 20h.

Prévoir des ciseaux et du scotch sur dévidoir.

13- Présentation de boîte à lire :

Jennifer présente différents projets de boîte à lire. Après choix ultérieur du CA, celui-ci serait idéalement posé au moment du festival du livre qui aura lieu du 8 au 12 Avril.

PROCHAIN CA : Samedi 12 Janvier 8h30 – Ecole Jeanne D'Arc